Taux de port de la ceinture de sécurité

Objectif

Comprendre l'utilité du port de la ceinture.

Anticiper et prévenir les risques. Avoir des notions sur les aspects techniques et dynamiques d'un véhicule.

Guide de lecture

Exemple

Parmi les automobilistes tués dont le port de la ceinture est renseigné dans le fichier BAAC, 304 personnes par an ne portent pas leur ceinture de sécurité.

MÉTHODOLOGIE

Les mesures des taux de port de la ceinture sont effectuées pour le compte de l'Observatoire national interministériel de sécurité routière (ONISR) par une société d'études spécialisée, selon une méthodologie exposée. Ces données permettent un éclairage sur les taux de port de la ceinture pratiqués par les différentes catégories d'usagers, sur les différents réseaux routiers français urbain et de rase campagne.

Pour aller plus loin

Taux de port de la ceinture de sécurité aux places arrière des véhicules de tourisme

Les observations de véhicules de tourisme **de jour** en circulation montrent que le non port de la ceinture aux places **avant** est marginal : 1 % hors agglomération et 2 % en agglomération.

13 % des passagers **arrière ne portent pas leur ceinture** en agglomération, un taux plus élevé que sur autoroute (**10 %**). Plus d'enfants oublient de boucler leur ceinture en agglomération (10 % contre 7 % en 2016), mais moins d'adultes l'omettent (16 % contre 21 %).

Les bénéfices apportés par la ceinture de sécurité sont certes limités en cas de collision latérale ou lorsque la vitesse de choc est élevée, les organes internes du corps humain résistant mal aux fortes décélérations. Mais des gains de vies sont encore à espérer si tous les usagers s'attachaient, puisqu'**on constate une surreprésentation des personnes non attachées parmi les personnes tuées par rapport aux observations en circulation**. Sur autoroute, le taux de non-port de ceinture est de 10 % alors que 20 % des personnes tuées ne portent pas leur ceinture.

Bibliographie

La sécurité routière en France. Bilan de l'année 2018. ONISR

© INSERR. Former et sensibiliser à la sécurité routière – Tous droits réservés.